

RAPPORT MORAL 2009

L'exploit remarquable de la saison passée est sans aucun doute d'avoir pu stabiliser le nombre exact de licenciés par rapport à l'année précédente. Cependant cette exactitude ne veut pas dire qu'il n'y a eu aucun changement. En effet, deux dojos ont été fermés et l'arrivée d'un nouveau club a heureusement pu compenser la perte des effectifs. Nous savons aussi hélas que quelques clubs avec peu d'inscrits n'ont peut être pas beaucoup d'avenir.

Il est à noter par ailleurs un recul de près de deux points du pourcentage des pratiquantes et nous le regrettons. L'analyse n'a pas permis de faire apparaître s'il s'agissait de la fuite de pratiquantes confirmées ou bien d'une diminution de recrutement des femmes.

Ce phénomène de stagnation voire de régression est également observée sur le plan national non seulement pour la pratique de l'AIKIDO mais aussi pour d'autres arts martiaux. La question devrait donc être débattue à l'échelle nationale même si nous devons maintenir sur le plan local nos efforts de développement.

Le point positif que nous voulons encore souligner concerne les résultats de la politique de formation engagée depuis de nombreuses années que ce soit au niveau technique – le taux des DAN avoisine maintenant les 17 % - qu'au niveau des diplômes d'enseignement puisque nous arrivons au 3^e rang derrière les ligues Ile de France et Rhône Alpes. Gageons que nous devrions dans les années à venir obtenir un juste «retour sur investissements» notamment par l'engagement des nouveaux promus au sein des structures existantes ou à créer.

Comme vous pourrez le constater le calendrier de la nouvelle saison sera à nouveau très rempli par des manifestations diverses et variées à l'attention des différents publics.

Nous n'avons pas à déplorer comme dans d'autres régions un désengagement trop grand par rapport à la participation aux manifestations fédérales. La fréquentation des stages reste élevée même si elle est surtout concentrée le matin. Les stages «alibi tampon» restent donc pour le moment très marginaux même si de temps à autre certains(es) candidats(es) aux grades recherchent désespérément à la date limite le troisième stage validant. A ce propos, j'aimerais encore insister sur le fait que la décision de se présenter à un grade dan ou à un diplôme d'enseignement ne peut pas être prise trois mois avant l'échéance prévue, que celle-ci relève avant tout de la responsabilité de l'enseignant du club. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons au sein de l'école des cadres.

Le calendrier fédéral régional m'amène à aborder le calendrier des stages privés. A l'initiative des clubs ces stages se font de plus en plus nombreux. La règle toujours rappelée est qu'un stage privé n'a pas vocation à entrer en concurrence avec une manifestation fédérale quelle qu'elle soit. La profusion de ces initiatives commence à poser problème sur le plan national et certaines régions ne peuvent plus faire respecter la règle énoncée ci-dessus. Si bien qu'un débat est en cours pour tenter de dégager des solutions. La question se pose de savoir si la non participation aux stages fédéraux est liée au fait que les clubs organisent des stages dans leur propre structure et par voie de conséquence n'encouragent pas les pratiquants à sortir du Dojo. Il paraît très difficile de réglementer cet aspect des choses mais chaque Dojo doit bien réfléchir à l'intérêt des uns et des autres à multiplier ces actions.

Vous trouverez à la fin de la plaquette une charte sur l'éthique et la déontologie de l'AIKDO adoptée par le comité directeur fédéral de juin dernier. Je ne doute pas que l'élaboration de ce texte a été dictée par le manquement d'un certain nombre de personnes au respect de la discipline mais aussi de la fédération qui la représente. Je suis sûre que vous aurez à cœur de la lire, la méditer, mais aussi de l'appliquer et de la faire appliquer par les personnes que vous représentez aujourd'hui. Au-delà de l'unicité, l'unité de la discipline il y est question de respect : respect des autres, de soi-même, des enseignants, des partenaires, des juges...

A ce propos, il me faut revenir sur la tenue lors des examens des passages de grades. C'est une expérience que nous avons tous et toutes connue plus ou moins souvent. C'est une épreuve physique et mentale nécessaire dans le processus de formation dans la discipline que nous avons choisie. Chacun sait que la pratique est organisée dans le respect d'un décorum c'est-à-dire d'une étiquette. Celle-ci dit un SENSEI «améliore notre ordonnancement intérieur» et il rajoute «Les attitudes extérieures incorrectes sont le signe d'un relâchement mental et spirituel». Dans notre art martial on pourrait supposer que les enseignants(es) dignes de ce nom ont bien intégré et donc sont en mesure d'enseigner que les règles de l'étiquette du DOJO ne sont pas des formalités vides de sens mais qu'elles servent à créer les conditions essentielles à une bonne pratique. Lors de l'examen les candidats(es) aux grades outre leurs qualités techniques, doivent démontrer qu'ils ont bien compris que leur pratique s'inscrit dans un cadre particulier. Ce critère est évalué sous le terme de principe d'intégrité.

Alors comment pourrait-on justifier ou accepter l'attitude des postulants(es) aux grades qui lors de l'examen passent leur temps à regarder entre autres, le public comme pour quêter son approbation ou ses encouragements, parfois même ses commentaires. Ils se trouvent pourtant dans le cadre de la pratique, doivent ignorer le public et se concentrer sur ce qu'ils sont en train de faire même s'ils sont en attente de leur prestation. Les organisateurs ont beau se creuser la tête pour aménager l'espace et tenter d'éviter les interférences entre spectateurs et candidats(es). Rien n'y fait. Que dire d'un public le plus souvent très averti car composé de pratiquants et d'enseignants qui oublient qu'ils sont dans un espace qui représente malgré tout un DOJO et qui se conduisent comme s'ils étaient à une kermesse ou à un spectacle où les applaudissements ou autres comportements grossiers seraient de mise...N'y aurait t-il pas confusion avec des gradins habituellement réservés à un sport national très médiatisé ?

Lors des examens de Juin dernier un juge me confiait que dans une autre région lors de l'annonce des décisions prises par les jurys le public avait sifflé... !

A quand les agressions physiques ?

Dans un souci de transparence les passages de grades devraient rester publics mais il convient aussi de faire respecter l'étiquette propre à notre discipline à défaut de quoi on risque d'arriver très vite à des débordements fâcheux et préjudiciables à l'image de l'AIKIDO. Sans le rôle protecteur de l'étiquette la pratique perd en profondeur et la compréhension reste très limitée. Il en va de l'avenir de notre art et notre responsabilité est de ne pas permettre qu'il soit dénaturé.

Les passages de grades font partie du processus de formation. Il y a nécessité à ce que tout le monde en soit bien convaincu. Je compte sur les enseignants(es) pour d'une part, éduquer les candidats(es) dans ce sens et d'autre part s'appliquer à eux-mêmes les mêmes principes y compris lorsqu'ils (elles) ne sont pas sur le tatami. Il serait vraiment dommage d'avoir à constater que ces comportements «déviant» ne sont que le révélateur de ce qui se passerait dans

les clubs. Je laisse à chacun et chacune quelle que soit la fonction occupée – Présidents (es – Enseignants(es) – Praticants(es) le soin de réfléchir aux moyens de résoudre ces problèmes.

Pour terminer, je voudrais remercier toute l'équipe qui m'entoure pour le travail effectué, particulièrement le secrétaire général, qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à la rédaction de cette plaquette.

Merci à vous toutes et tous qui êtes venus nombreux à cette réunion de début de saison pour votre confiance et votre fidélité.

BONNE PRATIQUE A TOUS ET TOUTES !